



PORT DE
TROIS-RIVIÈRES
commanditaire majeur

CONCOURS

26^e édition

Période
d'inscription
prolongée au
19 mars 2010

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TROIS-RIVIÈRES

10, 11 + 17 avril 2010

**VIOLON
ALTO
VIOLONCELLE
CONTREBASSE**

 ESPACE
MUSIQUE

 CRÉ
DE LA
MAURICIE
CONFÉDÉRATION
RÉGIONALE
DES ÉLUS

 CORPORATION
DE DÉVELOPPEMENT
CULTUREL
DE TROIS-RIVIÈRES

 CAMMAC

Conservatoire
de musique
et d'art dramatique
Québec 



UN CONCOURS EN DEUX TEMPS

S'adressant aux jeunes musiciens québécois, néo-brunswickois et ontariens, la 26^e édition du Concours annuel de l'OSTR sera consacrée au violon, alto, violoncelle et contrebasse. Les auditions des candidats retenus se dérouleront les 10 et 11 avril 2010 au Conservatoire de musique de Trois-Rivières (587, rue Radisson).

Trois finalistes se disputeront les honneurs lors de la finale qui se tiendra le 17 avril 2010 à 20 h à la salle J.-Antonio-Thompson (374, rue des Forges à Trois-Rivières). Ils se produiront avec l'OSTR, sous la direction de maestro Jacques Lacombe, lors du concert « Beethoven héroïque ».

JURÉS DE LA 26^e ÉDITION

Jacques Lacombe, président du jury
Directeur artistique, Orchestre symphonique de Trois-Rivières

Marie-Josée Arpin
Violon solo, Orchestre symphonique de Trois-Rivières

Chantal Bélisle
Réalisateur, Espace musique

Alex Benjamin
Directeur artistique, Le Festival de Lanaudière

PLUS DE 10 000 \$ EN PRIX, DONT :

Prix Port de Trois-Rivières
Bourse d'études

Prix OSTR
Concert à titre de soliste

Prix Radio-Canada/Espace musique
Enregistrement d'un disque de démonstration

Prix Conférence régionale des élus de la Mauricie
Bourse d'études

Prix Corporation de développement culturel de Trois-Rivières
Bourse d'études

Prix CAMMAC
Concert à titre de soliste

DATE LIMITE : VENDREDI 19 MARS 2010

RÈGLEMENTS

Le Concours annuel de l'OSTR comporte deux épreuves (éliminatoire et finale) et se déroule sur deux fins de semaine :

- épreuve éliminatoire : 10 et 11 avril 2010 ;
- épreuve finale : 17 avril 2010 (incluant les répétitions des 14 et 15 avril). Voir les détails plus bas.

ÉLIGIBILITÉ

Le 26^e Concours annuel de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières est ouvert à tous les élèves et étudiants en violon, alto, violoncelle et contrebasse qui résident et étudient au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick à la date du concours.

Pour participer à ce concours, le candidat devra être âgé au minimum de 16 ans et au maximum de 25 ans au 31 décembre 2009.

DOCUMENTS REQUIS

Les documents suivants doivent être joints au formulaire d'inscription :

- un chèque ou mandat-poste de 100 \$ à l'ordre de « Orchestre symphonique de Trois-Rivières », daté du jour de l'inscription et non remboursable ;
- une preuve de l'âge du candidat (certificat de naissance, permis de conduire, carte d'assurance maladie ou passeport), les photocopies sont acceptées ;
- une attestation d'études officielle d'une école de musique ou d'un professeur privé pour l'année scolaire 2009-2010 (les relevés de notes et cartes d'étudiant ne sont pas acceptés) ;
- une note biographique (études, diplômes, expérience musicale) ;
- un résumé du répertoire depuis les trois dernières années ;
- une photographie récente.

UN CONCURS EN DEUX TEMPS

A) Épreuve éliminatoire

1. dates : 10 et 11 avril 2010
2. lieu : Conservatoire de musique de Trois-Rivières (587, rue Radisson)
3. l'horaire des auditions sera établi quelques semaines avant la tenue de l'épreuve éliminatoire et sera communiqué aux candidats ; en conséquence, les candidats doivent prévoir leur disponibilité pour les deux jours de l'épreuve.
4. répertoire :
 - une œuvre originale concertante pour instrument et orchestre ;
 - une sonate ou œuvre contrastante du concerto.
5. il est à noter que :
 - chaque candidat est responsable de trouver son accompagnateur et un tourneur de page ;
 - l'audition d'un candidat ne pourra dépasser vingt (20) minutes et le jury se réserve le droit d'interrompre l'audition du candidat ;
 - le candidat doit fournir quatre (4) copies de chaque partition le jour de l'audition.

B) Épreuve finale (avec orchestre, devant public)

1. date : 17 avril 2010, 20 h
2. lieu : salle J.-Antonio-Thompson
3. répertoire :
 - le candidat finaliste doit proposer une œuvre concertante (avec orchestre) ou un mouvement de concerto ;

- cette œuvre doit être différente de celles choisies pour l'épreuve éliminatoire ;
 - l'orchestration de l'œuvre doit être conçue pour la formation maximale suivante :
3 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 bassons, 4 cors, 2 trompettes, 3 trombones, 1 tuba, timbales + percussions, célesta ou piano, harpe et cordes ;
 - s'il s'avère impossible ou trop coûteux de trouver le matériel d'orchestre de l'œuvre proposée, l'Orchestre se réserve le droit de demander au candidat un autre choix.
4. il est à noter que les candidats finalistes devront également être disponibles pour les répétitions des 14, 15 et 17 avril 2010.

CONSIGNES GÉNÉRALES VALABLES POUR LES DEUX ÉPREUVES

Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix et sa décision sera sans appel.

Chaque candidat doit obligatoirement interpréter de mémoire les pièces du répertoire.

DATE LIMITE

Le candidat devra expédier son formulaire d'inscription et les documents annexes au plus tard le vendredi 19 mars 2010 (le cachet de la poste faisant foi).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Votre dossier complet doit contenir:

- Formulaire d'inscription
- Preuve d'âge
- Attestation d'études
- Note biographique
- Photographie
- Résumé du répertoire
- Frais d'inscription (100 \$)

Adresse de retour :
OSTR
C.P. 1281
Trois-Rivières (Québec) G9A 5K8

Informations :
Denis Morneau
819 373-5340 poste 0
orchestre@ostr.ca

Prénom _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Âge au 31 décembre 2009 _____

Date de naissance _____

Langue parlée français anglais

Professeur _____

Institution (s'il y a lieu) _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Accompagnateur _____

Œuvres présentées à l'audition :

Prénom et nom du compositeur _____

Titre complet _____

Prénom et nom du compositeur _____

Titre complet _____

Ostr

Orchestre symphonique de Trois-Rivières
Jacques Lacombe, *directeur artistique*

1517, rue Royale, C.P. 1281
Trois-Rivières (Québec) G9A 5K8
819 373-5340 | www.ostr.ca

Illustrations: Pascal Blanchet

